

Image not found or type unknown



**SOMMAIRE :** [Quoi de neuf / Actus régionales / Appel à projet / Veille législative / Actus sociales / Agenda](#)

Flash n°37 du 25  
Novembre 2020

## QUOI DE NEUF

### **Formation-action : « Prévenir les situations critiques et complexes d'enfants et adolescents : coordination territoriale des acteurs pour mieux répondre à la sécurité des parcours »**

*Publié le 24 Novembre 2020*

Depuis 2019, le CREAI Hauts-de-France coordonne et anime, pour l'Agence Régionale de Santé, une nouvelle démarche de formation-action inter-institutionnelle visant à accompagner les professionnels dans le développement de coordinations territoriales afin de prévenir les situations complexes et de sécuriser les parcours des enfants et des adolescents.

Cette action sera déployée sur l'ensemble des territoires de santé des Hauts-de-France. Depuis 2019, c'est au total 84 professionnels, de 43 structures, qui se sont engagés et participent à la démarche :

Dans l'Aisne : LAON, d'avril à novembre 2019  
Dans l'Oise : BEAUVAIS-CLERMONT, de mai 2019 à janvier 2020  
Dans le Nord : ROUBAIX-TOURCOING, de septembre 2019 à mars 2020  
Dans le Pas de Calais : LENS-HENIN (session en cours), fin prévue en avril 2021

Début 2021, deux nouveaux territoires seront mobilisés : dans le Nord, FLANDRES INTERIEURES, et dans l'Aisne, SAINT QUENTIN ET ENVIRON.

#### Le contexte

Depuis le rapport « Zéro sans solution » : Le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches, les politiques publiques ont cherché à faire évoluer les cadres de prise en charge des personnes en situation de handicap pour plus qu'aucune personne ne se retrouve sans solution. A travers les 4 axes de la démarche « Une Réponse Accompagnée Pour Tous », c'est bien l'ensemble du dispositif, mais également les pratiques, les postures et les articulations entre acteurs qui sont appelées à être modifiées. Sur le terrain ces changements s'avèrent complexes. Le fonctionnement en silo des institutions reste fermement inscrit dans les pratiques, les histoires et les cultures professionnelles.

Le développement de ce nouveau paradigme de prise en charge appelle donc avant tout à une réelle

(r)évolution culturelle, susceptible de permettre l'émergence d'une culture commune entre les différents secteurs (médico-social, éducatif, social et sanitaire), mais également le développement de savoir-faire et de pratiques innovantes partagés.

C'est dans ce contexte et dans le cadre de l'objectif stratégique du Projet Régional de Santé relatif à la promotion des parcours de vie sans rupture et de l'inclusion des personnes en situation de handicap que l'ARS a identifié les formations croisées interprofessionnelles comme un levier.

S'appuyant sur l'expérience des formations-action « Adolescences complexes-Accompagnements partagés », l'ARS a sollicité le CREA I Hauts-de-France afin qu'il puisse proposer une nouvelle démarche de formation-action susceptible d'accompagner les professionnels dans leur appropriation de ce nouveau cadre d'accompagnement global coordonné. Cette action est déclinée au niveau régional sur les territoires de proximité.

#### Le public

Cette formation-action est destinée aux professionnels (cadres et non-cadres) des services de l'action sociale du département (ASE, SSD, PMI), des établissements d'accueil et services d'accompagnement en protection de l'enfance (Foyers de l'enfance, MECS, AEMO), des établissements et services médico-sociaux (IME, IEM, ITEP, SESSAD...), des établissements et services de psychiatrie infanto-juvénile du secteur. Les MDPH sont également invitées à participer à la démarche.

#### Les objectifs

Elle a pour objectifs de :

Développer l'interconnaissance : connaître les cadres d'actions, limites et ressources des partenaires  
Partager un cadre de références (réponse accompagnée pour tous, besoins fondamentaux de l'enfant, psycho trauma complexe, conférence-débat sur l'adolescence)  
Permettre l'émergence d'une culture commune entre les différents secteurs (médico-social, sanitaire et social) et la mutualisation des savoir-faire ;

S'appuyant sur les difficultés, les leviers et les besoins repérés par les acteurs ayant participé à la démarche, elle aboutit à l'élaboration sur chaque territoire à un guide de bonnes pratiques de coordination locale. Ce guide, fruit d'un travail collectif, comprend une partie répertoire, un ensemble d'informations, de recommandations et de principes d'intervention permettant de favoriser la coordination des acteurs sur le territoire autour des situations complexes et critiques d'enfants et adolescents.

Pour tout renseignement, contacter Agathe Deneff, conseillère technique, [adeneff@creaihdf.org](mailto:adeneff@creaihdf.org)

Crédit photo Gerd Altmann de Pixabay

**ACTUS REGIONALES**

## Soutien psychologique ESSMS-COVID-19

*Publié le 24 Novembre 2020*

La [note d'accompagnement du 13 novembre 2020](#) détaille les modalités de mobilisation des Cellules d'urgence Médico-Psychologiques (CUMP).

Le CREHPSY répond à cette mission et propose un soutien aux professionnels dans le cadre de la crise sanitaire. Des psychologues se tiennent à disposition des professionnels des champs sanitaire, médico-social et social. Cette action est financée pour une durée de deux ans par l'ARS Hauts-de-France.

[Pour en savoir plus](#)

Sources : Ministère des Solidarités et de la Santé et CREHPSY, novembre 2020

---

## Le CIDFF80 - l'ARS Hauts-de-France "Bien dans ma sexualité"

*Publié le 24 Novembre 2020*

Le CIDFF80 en partenariat avec l'ARS Hauts-de-France a lancé une application mobile "Bien dans ma sexualité". L'objectif de cette application est de permettre aux jeunes de s'informer, d'obtenir les coordonnées de structures ressources de proximité et d'appeler la plateforme régionale sur la sexualité, la contraception et l'IVG. Cette application se veut un outil pédagogique ludique et interactif en proposant des quiz, des vidéos et des mini jeux.

Présentation – [CLIQUEZ ICI](#)

Pour toute information, vous pouvez joindre le CIDFF80 au 03 22 22 01 94

Source : [Bien dans ma sexualité](#)

**APPEL À PROJET**

## Appel à projets "Accompagnement vers et dans le logement"

*Publié le 17 Novembre 2020*

Le présent appel à projets vise à financer des actions d'accompagnement vers et dans le logement (AVDL) pour favoriser l'accès et le maintien dans le logement de ménages en grandes difficultés, par un accompagnement social adapté et un renforcement de la gestion locative adaptée.

Il s'adresse aux porteurs de projets suivants :

- organismes agréés au titre soit des activités d'ingénierie sociale, financière et technique mentionnées à l'article L. 365-3 du CCH, soit des activités d'intermédiation locative et de gestion locative sociale mentionnées à l'article L. 365-4 du CCH

- les organismes d’habitations à loyer modéré
- les sociétés d’économie mixte gérant les logements sociaux
- les associations départementales d’information sur le logement
- les centres d’action sociale communaux ou intercommunaux

Les projets devront répondre aux critères définis par le cahier des charges.

Cette procédure dématérialisée concerne le dépôt des dossiers de candidature des porteurs de projets de la région Hauts de France. [Plus de détails.](#)

Poser une question sur votre dossier :

Par email : [appel-a-projets-fnavdl.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:appel-a-projets-fnavdl.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr) Par téléphone : 0320404370  
Horaires : du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

[Cahier des charges](#)

---

---

## Appel à projet : "Parents, enfants et maladie"

*Publié le 24 Novembre 2020*

Prix Fondation Ronald McDonald : Ouvert aux associations à but non lucratif intervenant en France Métropolitaine

Parce que le dynamisme des associations en faveur du soutien à la parentalité et de l'aide à l'enfance est essentiel, la Fondation encourage et met à l'honneur chaque année des associations qui oeuvrent au quotidien dans un domaine défini, permettant de soutenir la fonction parentale.

Le Prix récompensera 5 initiatives associatives exemplaires qui visent particulièrement à :

Maintenir l'équilibre de la fratrie  
Favoriser l'inclusion de l'enfant malade dans un environnement social et familial stable  
Accompagner les parents et les enfants dans la compréhension de la maladie

L'action présentée devra :

- Etre mise en oeuvre depuis au moins deux ans à la date de la candidature
- S'inscrire dans le long terme

Les actions de proximité mobilisant des bénévoles seront privilégiées.

Calendrier :

1er oct. au 31 déc. 2020 : Dépôt des candidatures

Mars 2021 : Élection des 10 finalistes

Mai - Juin 2021 : Audition des 10 finalistes Élection des 5 lauréats

Sept. - Déc. 2021 : Remise du Prix aux lauréats

[Plus de détails.](#)

---

## **Atos Mission handicap**

*Publié le 24 Novembre 2020*

Atos lance pour la 11ème année consécutive, le concours Handi-Entrepreneurs. L'occasion est de valoriser l'innovation et l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap. Une dotation financière (pouvant aller jusqu'à 3000€) sera remise à trois projets présentant un caractère innovant dans les technologies de l'information, l'informatique des services à la personne ou le conseil.

Vous avez jusqu'au 15 décembre pour participer. Les lauréats seront connus en janvier 2021.

Règlement [https://atos.net/wp-content/uploads/2020/10/Concours-Handi-Entrepreneurs-2020\\_Reglement\\_web-version.pdf](https://atos.net/wp-content/uploads/2020/10/Concours-Handi-Entrepreneurs-2020_Reglement_web-version.pdf)

Dossier de candidature [https://atos.net/wp-content/uploads/2020/10/Concours-Handi-Entrepreneurs-2020\\_Dossier-candidat\\_V30102020.pdf](https://atos.net/wp-content/uploads/2020/10/Concours-Handi-Entrepreneurs-2020_Dossier-candidat_V30102020.pdf)

Source : <https://atos.net/fr/carrieres/mission-handicap>

---

## **Appel à manifestation d'intérêt "Améliorer la prise en charge et le service rendu à l'utilisateur"**

*Publié le 24 Novembre 2020*

L'ANAP lance un appel à manifestation d'intérêt qui s'adresse à tous les professionnels des secteurs sanitaire et médico-social qui souhaitent être accompagnés pour concrétiser une idée pour améliorer la prise en charge et le service rendu à l'utilisateur.

Vous avez une idée mais ne savez pas comment la mettre en œuvre ? L'ANAP peut vous aider à expérimenter, collaborer, innover dans la recherche de solutions alternatives. Candidatez à sa « Pépinière des territoires » pour développer votre idée !

Une nouvelle façon d'aborder vos projets

L'ANAP vous apporte un soutien méthodologique, de nouvelles manières de travailler, une émulation collective :

Concrétisez votre idée grâce à une démarche collective et de design global.  
Travaillez en réseau avec d'autres acteurs de santé de votre territoire, rencontrez, échangez.  
Autorisez-vous à sortir des solutions traditionnelles en explorant le potentiel de votre idée !

9 mois d'accompagnement en 3 phases

5 équipes seront sélectionnées par l'ANAP, chacune ancrée sur un territoire en lien avec un GHT et seront accompagnées pendant 9 mois. Cet accompagnement sera ponctué de 3 « ateliers-étape » :

Atelier 1 « Exploration » pour (re)problématiser et affiner votre diagnostic  
Période d'immersion pour identifier les besoins usagers et cibler vos utilisateurs  
Atelier 2 « Idéation et prototypage » pour ajuster votre idée et concrétiser un prototype  
Période de test pour confronter votre solution aux usagers/utilisateurs  
Atelier 3 « Projection » pour préparer le déploiement de votre solution sur votre territoire  
Période de finalisation pour élaborer une feuille de route et cibler d'éventuels sponsors

Pour qui ?

Vous êtes éducateur, soignant, médecin, cadre, chef de service, dans le paramédical ou à un poste administratif, technique ou encore de direction ? Vous avez une idée qui s'inscrit dans une dynamique collaborative entre acteurs du territoire et qui vise à améliorer le service rendu à l'utilisateur ? Cet appel à manifestation est pour vous !

Ce programme ne concerne pas les projets qui dérogent au droit commun ou d'innovation thérapeutique.

Candidature avant le 29 janvier 2021. Télécharger [le dossier de candidature](#) et envoyez le à [lapepinere@anap.fr](mailto:lapepinere@anap.fr)

---

## **Amélioration des conditions de travail : Appel à projets QVT 2020**

*Publié le 24 Novembre 2020*

Dans le cadre des contrats d'amélioration des conditions de travail, l'ARS Hauts-de-France souhaite, en 2020, accompagner les établissements de santé dans leurs démarches de promotion de la qualité de vie au travail en lien avec les orientations nationales et régionales. Une attention particulière sera portée aux partenariats entre établissements et à l'innovation en matière de QVT

L'ARS Hauts-de-France réaffirme son engagement à poursuivre l'accompagnement des établissements de santé en soutenant la mise en place de contrats d'amélioration des conditions de travail (CLACT). Ces contrats, reposant sur un diagnostic réalisé par le comité d'hygiène de sécurité et des conditions de

travail (CHSCT) soumis à concertation avec les instances représentatives du personnel, constituent un levier important et jouent un rôle moteur, au sein des établissements de santé, dans le développement d'une culture de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de renforcement de la qualité de vie au travail.

Aussi, l'ARS consacre une partie de ses financements au titre du Fond d'Intervention Régional (FIR) aux projets de CLACT.

Pour l'année 2020, la priorité est donnée à l'initiation ou au développement de démarches QVT, en tant que démarches collectives, globales et intégrées, visant à améliorer conjointement les conditions et relations de travail des professionnels (personnels médicaux inclus), leur perception par ces professionnels eux-mêmes, et la qualité du service et des prises en charge.

Une attention particulière sera portée aux projets de CLACT :

répondant aux orientations nationales ou aux objectifs fixés dans le projet régional de santé associant plusieurs structures afin d'accroître l'impact des actions engagées porteurs d'innovation en matière de qualité de vie au travail.

L'appel à projets CLACT-QVT 2020 s'adresse à l'ensemble des établissements de santé, publics et privés, de la région Hauts-de-France.

L'accompagnement financier de l'ARS s'effectuera sous la forme d'une subvention, à hauteur maximale de 50% du coût de l'action retenue, dans la limite de l'enveloppe régionale dédiée, et après examen de l'ensemble des dossiers reçus.

Il pourra porter sur un ou deux ans.

Un financement supplémentaire pourra être attribué au titre de la promotion de l'innovation en matière de qualité de vie au travail et une communication pourra être organisée, au plan régional, afin de favoriser la diffusion des actions menées dans ce cadre.

Calendrier :

En raison de la crise sanitaire et de son impact sur les organisations hospitalières, le calendrier initial est ajusté et une période de dépôt supplémentaire est ouverte.

Pour les projets portant sur l'année 2021 ou les années 2021-2022 (période de dépôt supplémentaire) :

Dépôt des dossiers : du 1er septembre au 1er trimestre 2021 (date à définir)

Instruction des projets : A définir

Notification des projets retenus : A définir

Les dossiers doivent être adressés sur la messagerie

[ARS-HDF-DOS-GESTION-RHH@ars.sante.fr](mailto:ARS-HDF-DOS-GESTION-RHH@ars.sante.fr)

ou par voie postale à :

Agence Régionale de Santé Hauts-de-France  
Direction de l'offre de soins  
Service gestion des ressources hospitalières  
556 avenue Willy Brandt  
59777 EURALILLE

[Appels à projets](#)

[instruction FIR 1712 2013](#)

## VEILLE LEGISLATIVE

### **Veille au 24 novembre 2020**

*Publié le 24 Novembre 2020*

**Société inclusive**

[Circulaire](#) du Premier ministre n° 6227-SG du 17 novembre 2020 relative à la mobilisation interministérielle pour un État plus inclusif

**Budget**

Instruction n° DGCS/SD5C/DSS/SD1B/CNSA/DESMS/2020/188 du 28 octobre 2020 complémentaire à l'instruction n° DGCS/SD5C/DSS/SD1A/CNSA/DESMS/2020/87 du 5 juin 2020 relative aux orientations de l'exercice 2020 pour la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux accueillant des personnes en situation de handicap et des personnes âgées

[\(Bulletin officiel Santé, n°2020.10, 2020-11-15\)](#)

**ARS**

Rapport au Président de la République relatif à l'ordonnance n° 2020-1407 du 18 novembre 2020 relative aux missions des agences régionales de santé  
[\(JORF n°0280 du 19 novembre 2020\)](#)

Ordonnance n° 2020-1407 du 18 novembre 2020 relative aux missions des agences régionales de santé  
[\(JORF n°0280 du 19 novembre 2020\)](#)

Arrêté du 13 novembre 2020 modifiant l'arrêté modifié du 30 juillet 2020 fixant pour l'année 2020 le montant des crédits attribués aux agences régionales de santé au titre du fonds d'intervention régional et le montant des transferts prévus à l'article L. 174-1-2 du code de la sécurité sociale  
([JORF n°0279 du 18 novembre 2020](#))

#### Emploi social

Arrêté du 4 novembre 2020 portant mesures provisoires de mise en œuvre de la formation pratique pour les candidats aux diplômes du travail social en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19  
([JORF n°0281 du 20 novembre 2020](#))

#### COVID-19

Arrêté du 16 novembre 2020 modifiant l'arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire  
([JORF n°0278 du 17 novembre 2020](#))

## ACTUS SOCIALES

### Enquête de satisfaction MDPH

*Publié le 24 Novembre 2020*

Le réseau des MDPH (maison départementale des personnes handicapées) lance une enquête nationale de satisfaction des usagers des MDPH.

Le [questionnaire](#) permet aux personnes qui effectuent des démarches auprès d'une MDPH de donner leur avis. Le questionnaire est facile à lire et à comprendre. Vous pouvez également retrouver les résultats de 2019 et 2018 en ligne.

Source : <http://www.mamdph-monavis.fr> novembre 2020

---

### AGIR TÔT - Dépistage précoce du handicap

*Publié le 24 Novembre 2020*

L'association Nationale des Equipes Contribuant à l'Action Médico-Sociale Précoce (ANECAMSP) propose une campagne de sensibilisation aux difficultés de développement chez les enfants de 0 à 6 ans appelée « Agir Tôt ». Il s'agit d'une série de neuf films d'animation destinés à informer le grand public sur l'importance de la prise en charge précoce des troubles du développement.

<https://agir-tot.fr/>

Pour en savoir plus

Source : <https://handicap-agir-tot.com> octobre 2020

Pour aller plus loin :

[Dépistage précoce du handicap](#)

[Les pratiques de coopération et de régulation de la file active développées par les CAMSP – Etude CREA I 2019](#)

---

## **ANAP Retour sur la masterclass numérique et médico-social**

*Publié le 24 Novembre 2020*

Lors de la Masterclass diffusée le 5 novembre 2020, Dominique PON, responsable stratégique de la transformation numérique en santé, a partagé sa vision du numérique au service du secteur médico-social, en tant que pilote de la feuille de route "Accélérer le virage numérique en santé". Cinq grandes orientations et vingt-six actions structurent la feuille de route à déployer.

[Revoir le replay](#)

[Kit SI pour le directeur de structure médico-social](#)

Source : [ANAP](#), 12 novembre 2020

---

## **Rapport - Des aides techniques pour l'autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées**

*Publié le 24 Novembre 2020*

A la suite d'une mission interministérielle, un rapport sur les aides techniques pour l'autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées a été réalisé. Différents acteurs tels que associations, professionnels, prestataires se sont réunis afin de constater les dysfonctionnements qui influent sur l'accès et l'utilisation de ces aides techniques. Ce rapport propose pour y remédier cinq axes :

Renforcer l'évaluation des besoins et l'accompagnement des personnes  
Faire évoluer le dispositif de financement  
Garantir une bonne qualité des matériels et une meilleure qualité de service dans la distribution des aides techniques  
Améliorer la gouvernance sur le sujet des aides techniques  
Se saisir du levier innovation et développer la connaissance et la recherche sur le sujet des aides techniques

Ce rapport est également proposé en facile à lire et comprendre.

## Rapport

Source : [Vie publique](#) Dr Philippe Denormandie et Cécile Chevalier le 30 octobre

---

## AFP France Handicap Dossier Emploi & Handicap

*Publié le 24 Novembre 2020*

À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, APF France handicap dresse un bilan des conséquences de la crise sanitaire, à la suite du premier confinement, sur l'emploi des personnes en situation de handicap. Ce dossier propose des analyses et des solutions pour l'emploi de demain.

### [Document de référence emploi et handicap](#)

Source : [AFP](#), novembre 2020

---

## La fin de vie des personnes en situation de handicap

*Publié le 24 Novembre 2020*

Le CREAI ORS Occitanie a organisé le 20 octobre dernier une journée régionale d'étude et de formation sur le thème de la fin de vie des personnes en situation de handicap. L'occasion était de revenir sur cette thématique au travers des retours d'expérience et de la présentation du [guide](#) réalisé par un groupe de travail.

### [Replay de la journée régionale](#)

Source : [CREAI ORS Occitanie](#), Octobre 2020

---

## Documentaire : Les Aidants

*Publié le 24 Novembre 2020*

Les Aidants est un documentaire de 52minutes, réalisé par Guillaume TERVER sur le quotidien des aidants. Ce film pédagogique revient les difficultés rencontrées et dévoile la réalité du quotidien. Ce film est à voir sur le canal 29 de la TV d'Orange du 16 au 29 novembre.

## Bande Annonce

Source : Age village, novembre 2020

---

### **Aider un proche : une situation à risques**

*Publié le 24 Novembre 2020*

La fonction d'aidant est reconnue depuis la loi à l'adaptation de la société au vieillissement de décembre 2015 (loi ASV). L'aidant a depuis droit au répit et au congé indemnisé pour l'accompagnement d'un proche en perte d'autonomie.

La Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) a missionné en février 2020 le CRÉDOC afin de mieux connaître les relations aidant/aidé et leurs besoins. Cette enquête réalisée auprès de 3000 aidants montre que la plupart des aidants souffrent d'isolement, d'un manque d'information, de reconnaissance et de répit. Leur état de santé et leur vie sociale en sont impactés.

#### Enquête Crédoc Les Aidants

Source : CRÉDOC, N°314, Élodie Alberola, Jorg Müller, octobre 2020

**Pour aller plus loin** : Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale "Actions pour l'Information le Développement et les Etudes sur les Relais aux aidants" (GCSMS A.I.D.E.R) publie une étude réalisée à sa demande par la fédération nationale des CREAI (ANCREAI) sur l'accessibilité du répit pour les aidants.

---

### **Impact du confinement : une charge supplémentaire pour les aidants**

*Publié le 24 Novembre 2020*

Le Collectif Inter-Associatif des Aidants Familiaux (CIAAF) et l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) ont réalisé une enquête auprès des aidants afin de connaître l'impact du confinement sur leur quotidien. Du 24 avril au 25 mai 2020, 1032 aidants ont répondu à l'enquête. Trois impacts majeurs en ressortent :

Accroissement de l'isolement des aidants  
Situation de l'isolement imposé aux aidants  
Intensification de l'aide apportée au proche

34,27% des aidants ont formulé le souhait de pouvoir accéder à des solutions de répit.

Le CIAAF souhaite la mise en place d'un chèque répit pour venir en soutien des aidants.

#### Enquête IRES - CIAAF

Source : IRES, 6 octobre 2020

---

## **Documentaire : Bouche cousue**

*Publié le 24 Novembre 2020*

Ce documentaire traite de la violence parentale. Un enfant meurt tous les quatre jours sous les coups de ses parents. Au travers de témoignages d'enfants devenus adultes, ce film propose de décrypter cette violence familiale.

A revoir sur France 2 [en replay](#)

---

## **Plan de lutte contre les violences faites aux enfants : un an après.**

*Publié le 24 Novembre 2020*

Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles a réuni le 20 novembre le comité de suivi du plan de lutte contre les violences faites aux enfants à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'enfant.

Il s'agit de faire un point d'étape et de présenter les avancées des mesures aux associations et aux partenaires.

[Communiqué de presse](#)

[Point d'avancée sur les mesures](#)

Source : [Ministère des Solidarités et de la santé](#), le 20 novembre 2020

---

## **Covid-19 - Organisation sanitaire de la prise en charge éducative des mineurs suivis par la DPJJ**

*Publié le 24 Novembre 2020*

Ce document actualise la fiche « Organisation sanitaire de la prise en charge des mineurs - Phase de confinement » datant du 18 septembre.

Cette fiche met à jour les conduites à tenir afin de limiter la propagation du virus ainsi que les modalités de prise en charge de mineurs au sein des hébergements, en milieu ouvert et en famille d'accueil dans le contexte Covid-19.

[Fiche actualisée](#)

Source : [Ministère de la justice](#) , 05 novembre 2020

---

# CNSA - SERAFIN-PH : Le guide sur les usages des nomenclatures des besoins et des prestations

*Publié le 24 Novembre 2020*

Le CNSA a publié un guide afin de promouvoir les usages des nomenclatures SERAFIN-PH. Rappelons que ces nomenclatures permettent de disposer d'un langage commun pour identifier les besoins des personnes en situation de handicap et les prestations correspondantes.

Début 2020, le CNSA a lancé une enquête auprès des professionnels sur l'utilisation des nomenclatures. Cette étude a démontré que l'usage principal est basé sur l'accompagnement des personnes dans un objectif de personnalisation de l'accompagnement.

Après analyse des données, un groupe de travail s'est réuni afin de réaliser un guide des bonnes pratiques. Un plan d'accompagnement à la structuration des nomenclatures sera déployé en 2021.

[Guide SERAFIN-PH](#)

[Support générique de présentation \(powerpoint\)](#)

Source : [CNSA](#), 12 novembre 2020

---

## [Covid-19] Outils & ressources

*Publié le 24 Novembre 2020*

[Auto-questionnaire](#) de santé dans le cadre de l'épidémie Covid-19 à remplir avant toute visite en établissement médico-social

Handiconnect propose des [Fiches conseils](#) pratiques sur le suivi global d'un patient en situation de handicap spécial COVID-19

Comment bien porter son masque - L'Assurance maladie propose un [Tuto en vidéo](#)

Attestation de déplacement en FALC

Version du gouvernement : [En PDF](#) - [En .doc](#) (au 3/11/20)

Masques à fenêtre transparente

7 modèles sont désormais homologués. Pour les découvrir, les acquérir, consultez cette page dédiée du

site [surdi.info](http://surdi.info)

Ressources Faciles et à comprendre de Santé BD

Se laver les mains, porter un masque.. toutes les productions de grande qualité de Santé BD sur cette [page dédiée](#).

Soutien aux professionnels

LE CREHPSY proposer un soutien aux professionnels des champs sanitaire, médico-social et social dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19. Pour leur offrir la possibilité de protéger leur santé mentale pendant ce temps de crise, en les aidant à faire face et le cas échéant, permettre de réduire le risque de difficultés psychologiques à plus long terme. [Plus de renseignements sur ce dispositif](#)

Crédit photo

## AGENDA

### [Webinaire] Comprendre les enjeux et les impacts de la transformation

*Le 27 novembre 2020*

**Echelle :** En région

L'ANAP propose un webinaire le 27 Novembre de 14 h 30 à 15 h 30 sur "L'offre médico-sociale évolue, adapter les pratiques d'accompagnement " à destination de tous les professionnels du secteur du handicap. Pour identifier les impacts de la transformation de l'offre sur les pratiques d'accompagnement, le rôle des professionnels, l'apparition de nouvelles fonctions d'accompagnement et de coordination, les dynamiques collaboratives... participez au 2e webinaire :

[S'inscrire au webinaire](#).

Quelques jours avant le webinaire, vous recevrez un message avec les informations nécessaires pour vous connecter le jour J. Pensez à prévoir une connexion internet avec casque audio ! [Plus de détails](#).

---

### [e-learning] D'une logique de place à une logique de parcours

*Le 30 novembre 2020*

### **Echelle : En région**

OPCO Santé propose des formations e-learning, gratuite pour ses adhérents OPCO Santé : "d'une logique de place à une logique de parcours".

Une formation théorique et plusieurs classes virtuelles sont proposées : les 30/11/2020, 03/12/2020, 07/12/2020, 10/12/2020 et 14/12/2020

[Plus de détails et inscriptions.](#)

---

---

## **[Webinaire] La Covid : une nécessité de revisiter nos pratiques en Protection de l'Enfance**

*Le 03 décembre 2020*

### **Echelle : En région**

L'AFIREM, toujours soucieuse du soutien des professionnels dans la prise en charge des enfants en Protection de l'Enfance, vous propose dans la continuité de son action, en partenariat avec l'IRTS Hauts de France

Une formation en webinaire le jeudi 3 Décembre, de 14h à 17h sur le thème : "RENCONTRES MASQUÉES - La Covid : une nécessité de revisiter nos pratiques en Protection de l'Enfance".

Renseignements : A.F.I.R.E.M. – Hôpital des Enfants Malades – 149 rue de Sèvres – 75730 PARIS Cedex 15

Tél : 06.98.17.16 44 – 01.44.49.47.24 – 01.42.73 13 14

Email : [afirem@orange.fr](mailto:afirem@orange.fr) - Site : [www.afirem.fr](http://www.afirem.fr)

[Programme et bulletin d'inscription](#)

---

---

## **WEBINAIRE du 4 Décembre 2020 : "Etonnez-moi, Benoît!" Les intelligences des personnes polyhandicapées**

*Le 04 décembre 2020*

### **Echelle : En région**

L'Association Ressources Polyhandicap organise, en collaboration avec le CREA I Hauts-de-France, une journée d'étude le vendredi 4 décembre 2020, en webinaire.

Intitulé "Etonnez-moi Benoît ! Les intelligences des personnes polyhandicapées", ce colloque abordera la reconnaissance, la valorisation de l'intelligence des personnes polyhandicapées et le soutien de leurs

apprentissage tout au long de la vie.

Médecins, professeurs, parents et professionnels du médico-social apporteront des éclairages et partageront leurs expériences sur l'évaluation des capacités des personnes polyhandicapées. Plus encore, ils partageront les usages possibles de cette évaluation dans l'accompagnement des personnes handicapées dans leurs apprentissages, par les activités, et dans leur communication.

[Téléchargez le programme et bulletin d'inscription](#)

Tarifs :

- 95 € : Professionnels des ESMS non adhérent de l'ARP ou non contribuant au CREAMI Hauts-de-France
- 45 € : Professionnels des ESMS adhérent de l'ARP ou contribuant au CREAMI Hauts-de-France
- Gratuit : familles, aidants /étudiants en formation initiale et demandeurs d'emploi, sur justificatif.

Ce visio colloque a obtenu l'éligibilité pour la prise en charge sur les fonds de formation continue auprès d'OPCO Santé Hauts-de-France.

Renseignements CREAMI Hauts-de-France – Contact : Kathy LECLAIRE - ( 03 20 17 03 09 (LD) Par fax : 03.20.17.03.17. Par mail : [kleclair@creaihdf.org](mailto:kleclair@creaihdf.org)

---

---

## **[Visio] Commission régionale enfance, jeunesse famille**

*Le 07 décembre 2020*

### **Echelle : En région**

L'URIOPSS Hauts-de-France vous convie à sa commission régionale Enfance, Jeunesse, Famille qui portera sur la thématique "Quand la Covid-19 percute nos schémas d'intervention et les parentalités !". Elle se déroule le 7 Décembre en visioconférence.

[Inscription en ligne](#)

Contact : Uriopss Hauts-de-France - Siège de Lille: 199-201 rue Colbert Bâtiment Douai - 5ème étage  
59000 LILLE Tél : 03 20 12 83 43

[Plus de détails](#)

---

---

**[e-conférence] handicap psychique et covid 19 : espoir d'une révolution**

?

*Le 08 décembre 2020*

### **Echelle : National**

La 18ème journée CREHpsy Pays de la Loire aura lieu le 8 Décembre 2020 de 10 h à 16 h "handicap psychique et covid 19 : espoir d'une révolution ?"

Découvrez l'argumentaire : [Argument J18 V2](#)

Téléchargez [l'affiche](#)

[Inscription gratuite en ligne](#)

---

### **[Visio] "Parlons ouverture de notre société : l'inclusion en milieu professionnel des jeunes avec autisme"**

*Le 10 décembre 2020*

### **Echelle : En région**

La prochaine Rencontre de l'Inclusion se tiendra en visioconférence et sera consacrée à l'insertion professionnelle : comment la préparer et l'accompagner ? « Parlons ouverture de notre société : l'inclusion en milieu professionnel des jeunes avec autisme » le Jeudi 10 décembre, de 10h00 à 12h00.

« L'inclusion c'est faire en sorte que notre société ne discrimine plus les personnes en situation de handicap dans les milieux scolaire et professionnel ».

Au cours de cette rencontre, nous présenterons la méthode de travail du dispositif FacilitED pour préparer les jeunes avec autisme à l'emploi, en milieu protégé et en milieu ordinaire.

Capacité d'accueil : 20 personnes en visioconférence. [Programme](#)

Le lien Zoom sera envoyé par mail aux personnes inscrites.

Inscriptions en ligne jusqu'au 7 décembre 2020 : <https://forms.gle/AZe8xfu9Esq2ZwM36>

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Autisme Ressources Hauts-de-France : [association.autismesressources@gmail.com](mailto:association.autismesressources@gmail.com) ou Hélène Fenoll au CRA Nord-Pas-de-Calais : [h.fenoll@cra-npdc.fr](mailto:h.fenoll@cra-npdc.fr)

---

### **Transformations des organisations au prisme de l'approche inclusive**

Le 17 décembre 2020

## **Echelle : En région**

Le Centre d'Ethique Médicale et les facultés de l'Université Catholique de Lille propose une 4<sup>ème</sup> séance du séminaire MASTER 2020-2021 "Transformations des organisations au prisme de l'approche inclusive", le jeudi 17 Décembre de 13 h 30 à 16 h 30 "Entre autodétermination et désinstitutionnalisation. Cette séance se déroulera en distanciel. [Affiche](#)

Information inscription : [hugo.bertillot@univ-catholille.fr](mailto:hugo.bertillot@univ-catholille.fr)

### **OFFRES D'EMPLOI**

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

A tout moment, l'intégralité des offres d'emploi reste disponible sur l'espace Emploi du site internet du CREAI (avec vos identifiants).

---

---

#### **Tarifs Offres d'emploi :**

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €*

#### **Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :**

*Etablissements contribuant au CREAI : gratuit*

*Etablissements ou structures non contribuant : 145 €*

*Particulier : 59 €*

*Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.*

*Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex*

*Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906*

*Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen*

*Sélection des informations : Aurélie Brulavoine*

*Secrétariat de rédaction :*

*Cécile Boulogne*

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

---

---

*CREAI du Hauts-de-France*

*Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex*

*Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17*

---

---